

## La fondation du patrimoine soutient le château Berthier

### Société



Charles Maréchal, délégué territorial de la Haute-Garonne et Bernard Cassagnet, Délégué régional de la Fondation du patrimoine Occitanie Pyrénées entourent Jean-Louis Coll au moment des signatures./Photo DDM

Alors que la deuxième phase de travaux de réfection de la toiture du Château Berthier se termine, la Commune de Pinsaguel a signé le mardi 20 décembre à 18 heures en salle du Conseil Municipal un avenant à la convention de souscription avec la fondation du patrimoine.

Cette convention vise à «lancer une campagne de mobilisation du mécénat populaire et d'entreprise ayant pour objectif de recueillir des fonds dans le but de restaurer le château Berthier».

Les dons (de particuliers ou d'entreprises) seront adressés à la Fondation du patrimoine et donnent droit à une réduction d'impôts. Les donateurs pourront choisir d'effectuer leur don en ligne sur le site internet de la Fondation du patrimoine.

Deux tranches de travaux sont concernées :

Une première de 351 400 euros pour la toiture de la ferme Garonne et l'assèchement des murs.

Une seconde de 1 141 600 euros pour les façades, les huisseries et menuiserie et les réseaux.

Christian Carles, Délégué régional Languedoc Roussillon Midi Pyrénées, groupe La Poste, Thomas Sun, Chargé du mécénat Fondation du patrimoine délégation Occitanie-Pyrénées, Olivier Cebe, Chargé des actions culturelles régionales de la Fondation du patrimoine Occitanie-Pyrénées, et Délégué Territorial du Tarn, Charles Maréchal, Délégué Territorial de la Haute Garonne, Bernard Cassagnet, Délégué régional de la Fondation du patrimoine Occitanie Pyrénées étaient présents lors de cette réunion, ainsi que d'autres représentants de la fondation.

Jean-Louis Coll a présenté à l'assemblée un diaporama de photos du château Berthier, montrant ses différents aspects et tout l'intérêt de cette majestueuse bâtisse. Ce superbe lieu accueillera, à la fin des travaux, les infrastructures de la RNR et celles d'éducation à l'environnement et au patrimoine. On y retrouvera également une résidence d'artistes et de chercheurs, un espace de restauration de qualité et des équipements de loisirs-nature.

Charles Maréchal, Délégué Territorial à la fondation du patrimoine et Jean-Louis Coll, maire de Pinsaguel, ont signé ensemble cette convention avec, aux lèvres, un même sourire d'espoir.

*La Dépêche du Midi*